

Questions orales

Je voudrais ajouter également qu'en vertu des propositions budgétaires, toute personne détenant une hypothèque souscrite après le 1^{er} mars aura accès au programme lorsqu'il entrera en vigueur. Ceux qui ont souscrit des hypothèques depuis le 1^{er} mars auront accès au nouveau programme dès qu'il sera adopté par le Parlement.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE BLOQUER LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il aura sûrement remarqué en fin de semaine que Richard Thomson, président du conseil de la Banque Toronto-Dominion, a dit prévoir que le taux de base atteindrait 15 p. 100 au Canada au cours des douze prochains mois. Simultanément Earl Beder-man, vice-président et chef économiste de The Permanent déclarait:

Les gens obtiennent des hypothèques pas chères. C'est bougrement bon marché en comparaison des autres taux.

Compte tenu de ces deux déclarations, et considérant qu'au cours actuel des intérêts il n'y a que 14.5 p. 100 de tous les locataires du Canada qui répondront aux conditions d'une hypothèque moyenne, est-ce qu'en prévision des augmentations prévues, qui sont inévitables, suivant ces deux personnes, le ministre va bloquer les taux d'intérêt hypothécaires pendant les six prochains mois de façon à mettre un terme au genre de filoutage que pratiquent les établissements financiers du Canada?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Je trouve particulièrement intéressant, monsieur le Président, que le Nouveau parti démocratique s'en remette aux présidents des grandes banques canadiennes pour savoir ce qui va se passer durant les 12 prochains mois.

[Traduction]

M. Deans: Nous ne nous adressons pas aux banquiers pour savoir ce qui va se produire. C'est là une chose que nous prédisons depuis plus de six mois.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉTACHER LES TAUX HYPOTHÉCAIRES DES AUTRES TAUX D'INTÉRÊT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, est-ce que le ministre va faire le nécessaire pour que les taux d'intérêt hypothécaires ne puissent pas monter aux 15, 16 et 17 p. 100 annoncés par ces banquiers? Est-ce qu'il va suivre l'exemple des États-Unis, détacher les taux hypothécaires des autres taux d'intérêt, afin que ceux qui désirent acheter ou conserver leur maison puissent avoir la possibilité de le faire?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député sait fort bien que le gouvernement a mis en œuvre, dans le passé, des mesures qui venaient en aide aux gens les plus dépourvus, et ce lorsqu'il s'agissait de les protéger en matière de taux hypothécaires.

J'ai indiqué que l'on ne prévoyait pas des augmentations du style de celles mentionnées par l'honorable député; et nous avons démontré dans le passé, quand il y a eu des hausses excessives de taux hypothécaires, que ce gouvernement était prêt à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ceux qui étaient le plus dans le besoin soient protégés.

Je lui rappelle, en outre, que nous avons proposé dans le dernier Budget un programme d'assurance, un programme de protection, dis-je, contre l'augmentation des taux d'intérêt lors du renouvellement des hypothèques.

J'invite donc l'honorable député à appuyer cette législation quand elle sera présentée, plutôt que d'adopter l'attitude purement négative et pessimiste du Nouveau parti démocratique.

[Traduction]

L'OPINION DU GOUVERNEMENT AU SUJET D'UNE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE QUI DEMANDE AUX DÉTENTEURS D'HYPOTHÈQUES DE RENONCER À LEURS DROITS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, ma question supplémentaire fait suite à la question du député de Trinity et s'adresse au ministre des Finances. Ce dernier sait-il qu'au moins une institution financière—je fais allusion à la Sterling Trust—demande ces jours-ci aux détenteurs d'hypothèques de renoncer aux droits que prévoirait à leur intention la mesure législative d'assurance hypothécaire rétroactive au 1^{er} mars, laquelle mesure nous sera présentée sous peu? La Sterling Trust demande aux propriétaires sur le point de renouveler leur emprunt hypothécaire de renoncer à leurs droits. Que pense le gouvernement des institutions financières—et elles sont peut-être nombreuses—qui demandent aux citoyens ordinaires que frappe la hausse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires de ne pas se prévaloir de leur droit de verser un droit additionnel pour se protéger contre les méfaits de l'inflation?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas au courant de ce cas précis et du cas mentionné par l'honorable député en rapport avec la Sterling Trust.

Je trouve assez étonnant qu'une compagnie de fiducie ait recours à de telles mesures en ce moment; mais le moins que je puisse dire, c'est que j'espère que les clients de compagnies comme celle-là n'hésiteront pas à aller consulter d'autres compagnies de fiducie qui n'ont pas recours à ces mesures.

A l'heure actuelle, il ne manque pas de fonds sur le marché pour des prêts hypothécaires, et j'espère que les gens qui vont être mis dans une situation où les prêteurs poseront de telles exigences au renouvellement ou à l'approbation de certains prêts hypothécaires, que ces clients-là, dis-je, n'hésiteront pas à aller consulter d'autres maisons pour trouver des conditions un peu plus favorables.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A PRIS UNE DÉCISION EN CE QUI CONCERNE L'EXTENSION DES QUOTAS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Le ministre a reçu depuis fort longtemps, de la part de l'industrie des manufacturiers de chaussures canadiennes, une demande relative à l'extension des quotas. Est-ce que le ministre est en mesure de nous dire si son gouvernement a pris une décision au sujet de la demande répétée par l'Association canadienne de la chaussure?